

Montréal, le 3 février 2022

M. Jocelin Dumas
Président
Régie de l'énergie du Québec
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria, Bureau 2.55
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

Par courriel : secretariat@regie-energie.qc.ca

Objet : Appui du CPEQ au projet conjoint d'Hydro-Québec et d'Énergir visant à favoriser l'utilisation d'un système biénergie pour le chauffage des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels (numéro de dossier- R-4169-2021)

Monsieur le Président,

Le Conseil Patronal de l'Environnement du Québec (CPEQ) a été avisé d'un important projet mené conjointement par Hydro-Québec et par Énergir visant à favoriser l'utilisation d'un système biénergie pour le chauffage des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels.

Créé en 1992 par des représentants des grands secteurs industriels et d'affaires du Québec, le CPEQ constitue l'organisation parapluie qui représente le secteur d'affaires du Québec pour les questions reliées à l'environnement et au développement durable, sur des enjeux importants d'intérêts général et commun, et coordonne les objectifs de ses membres. Le CPEQ a donc pour mission de représenter les intérêts de ses membres en matière d'environnement et de développement durable. Le CPEQ regroupe plus de 300 entreprises et associations parmi les plus importantes au Québec, qui génèrent plus de 300 000 emplois directs et affichent des revenus combinés de plus de 45 milliards.

La carboneutralité à l'horizon 2050 est un impératif planétaire mis de l'avant par le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) dans un récent rapport. Le Québec a déjà adhéré à ce postulat et a mis en place une série de mesures, dont le *Plan pour une économie verte 2030*, afin de favoriser l'atteinte de cet objectif. Nous sommes d'avis que le projet d'Hydro-Québec et d'Énergir s'inscrit dans cette voie et c'est pourquoi nous vous faisons part de notre appui à ce projet.

Selon le plus récent Inventaire québécois des émissions de GES (2019), le chauffage des bâtiments était responsable de 10% des émissions totales de GES du Québec. Le projet permettrait de réduire de façon significative les émissions (540 000 tonnes d'ici 2030) de ce secteur en favorisant une utilisation accrue de l'électricité, réduisant ainsi la consommation de gaz naturel nécessaire pour le chauffage.

L'apport du gaz naturel comme source d'énergie secondaire nous apparaît tout de même essentiel, puisque le chauffage électrique des bâtiments exerce une pression importante sur le réseau d'Hydro-Québec lors des pointes de consommation hivernales. La biénergie constitue ainsi un excellent moyen de maximiser la part de l'électricité dans le chauffage des bâtiments tout en limitant l'impact sur les pointes, contribuant ainsi à entamer une transition énergétique dans le secteur des bâtiments. Cet apport pourrait s'avérer doublement important dans un contexte

où les politiques publiques actuelles sont conçues dans l'optique de favoriser l'électrification de l'économie québécoise.

Nous voyons donc, dans le projet commun d'Hydro-Québec et d'Énergir, une solution prometteuse pour réduire les émissions de GES du secteur du bâtiment et ce, sans mettre en péril l'approvisionnement en électricité pour les autres secteurs.

En espérant que ces commentaires vous seront utiles, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, reading 'Hélène Lauzon'. The signature is fluid and cursive, with the first name 'Hélène' written in a larger, more prominent script than the last name 'Lauzon'.

Hélène Lauzon
Présidente-directrice générale
Conseil Patronal de l'Environnement du Québec